

Union européenne : pourquoi l'Ukraine est encore loin d'une candidature officielle et d'une adhésion effective

ABONNÉS

La Commission européenne s'est déclarée favorable à l'attribution d'un statut de candidat à l'Union européenne à l'Ukraine. Pour autant, le chemin est encore long et complexe.



La présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, lors de sa conférence de presse de vendredi. (Reuters)

La symbolique était forte. Jeudi à Kiev, les dirigeants français, italien, allemand et roumain [ont pris position en faveur d'un octroi « immédiat »](#) à l'Ukraine du statut de candidat officiel à une adhésion à l'Union européenne. Un statut « assorti d'une feuille de route » qui « impliquera aussi que soit prise en compte la situation des Balkans et du voisinage, en particulier de la Moldavie », a précisé [Emmanuel Macron](#) lors d'une conférence de presse. Ce vendredi, la Commission européenne a annoncé qu'elle était également favorable à ce statut.

Une unanimité incertaine

L' [Ukraine](#) , qui avait déposé une demande formelle de candidature dès le 28 février, est « prête » à travailler pour devenir « membre de plein droit » de l'Union européenne, a réagi le président ukrainien Volodymyr Zelensky. Ajoutant que les Ukrainiens « ont déjà mérité le droit de se mettre sur cette voie et d'obtenir le statut de candidat à une adhésion » . L'octroi du statut de candidat à l'adhésion à l'Union européenne doit ensuite être décidé à l'unanimité lors du sommet des 23 et 24 juin prochains. Une étape cruciale pour un chemin qui s'annonce encore long et semé d'embûches.

L'unanimité des Vingt-Sept États membres risque d'être complexe à atteindre. En effet, le Danemark, les Pays-Bas ou encore la Suède ont déjà affiché des réticences. Dans le *Financial Times* , le Premier ministre portugais, Antonio Costa, faisait aussi part de ses hésitations et privilégiait plutôt de se consacrer d'abord à l'issue de la guerre.

Des critères difficiles à atteindre

Les motifs évoqués sont simples : un processus d'adhésion à l'Union européenne nécessite pour le pays candidat de répondre à des critères contraignants, définis notamment par le Conseil européen de Copenhague en 1993. Tout d'abord politique : être un État de droit et une démocratie. Économique ensuite : avoir une économie de marché viable et capable de faire face à la pression concurrentielle. Et enfin communautaire : souscrire aux objectifs de l'Union européenne. Les pays candidats doivent également être en mesure d'absorber l'acquis communautaire, c'est-à-dire l'ensemble des règles et normes européennes. Depuis 2006, il faut aussi tenir compte de la capacité d'intégration, soit la capacité de l'Union à assimiler de nouveaux membres.

Or, l'Ukraine a besoin de lourdes réformes institutionnelles et économiques pour correspondre à ces critères, malgré des partenariats déjà en cours avec l'Union européenne déjà encours depuis plusieurs années. « *Une adhésion à l'Union européenne riche, au marché organisé, régulé c'est pour toute économie, quelle qu'elle soit, un choc considérable sur le plan social et financier* », décryptait Jean-Dominique Giuliani, président de la Fondation Robert Schuman, laboratoire d'idée pro-européenne, dans le JDD, en mars dernier.

Le système bancaire ukrainien n'est pas totalement sain et le pays accusait un recul du PIB de 6 à 7 % en 2020. Une situation désormais aggravée par une guerre à la fin incertaine, qui déstabilisent les frontières et les institutions. Le pays souffre également d'un problème profond de corruption : selon le classement de l'année 2021 de l'ONG Transparency international, l'Ukraine obtient un score de 32 sur 100. C'est le pays européen le moins bien classé. L'Index de la démocratie publié par *The Economist*, le pays se classe au 87^e rang mondial des pays démocratique, avec un régime hybride entre autoritaire et démocratie.

Des pays en attente

Une autre difficulté se pose et illustre la lenteur du processus : plusieurs pays sont déjà candidats depuis plusieurs années avec plus ou moins d'avancées. Les négociations sont en cours pour le Monténégro, la Serbie et la Turquie, candidate reconnue depuis 1999. D'autres, officiellement candidats, n'ont toujours pas commencé les négociations : l'Albanie et la Macédoine du Nord.

Enfin la Bosnie-Herzégovine a déposé sa candidature à l'adhésion en 2016 mais n'est toujours pas reconnue candidate officiellement. Et le Kosovo a également exprimé sa volonté d'adhérer un jour à l'Union. Le pays est désigné comme candidat potentiel. L'Ukraine peut-elle griller la priorité à tous ces pays ? Une telle décision pourrait alimenter des tensions entre les aspirants à l'Union européenne qui pourraient se tourner vers d'autres sphères d'influence, telles que la Russie.

D'un point de vue politique, une entrée de l'Ukraine au sein de l'Union européenne pourrait bouleverser les équilibres établis. Le pays aurait le même poids que l'Espagne au Conseil et au Parlement européen. Une alliance avec la Pologne et les pays Baltes (Estonie, Lettonie et Lituanie) accentuerait encore son rôle. Et son économie agricole changerait la répartition des fonds de la PAC (Politique agricole commune), analyse le quotidien des Echos. D'autant que les Vingt-Sept pourraient être frileux en se souvenant des adhésions problématiques, à l'image de Chypre et de son litige frontalier avec la République turque de Chypre de Nord.